



Différences entre les statuts d'auteur et de coauteur pour l'intégration d'article dans le mémoire ou la thèse

Le statut de **premier** ou de co-premier auteur (ayant apporté une contribution équivalente) est attribué à la personne à qui le travail a été confié, qui a réalisé la majeure partie du travail scientifique et qui a rédigé les différentes parties de l'article.

Chaque personne qui apporte une contribution significative à la matérialisation d'une idée doit être déclarée **coauteur** du document qui en résulte.

L'apport attendu de chaque type d'auteur peut être défini sur la base de 4 critères¹ :

Critère	Premier ou co-premier auteur	Coauteur
<i>Contribution</i>	Contribution substantielle* aux 3 aspects <ul style="list-style-type: none">• À la conception• Aux méthodes de la recherche• À l'acquisition, l'analyse ou l'interprétation des données	Contribution significative** au moins l'un des aspects
<i>Rédaction</i>	Rédaction de l'article ou sa révision critique impliquant une contribution importante au contenu intellectuel	Participation à la rédaction ou à la révision critique du contenu intellectuel du document

¹ Ces définitions sont adaptées des critères établis par le Comité international des éditeurs de revues médicales (*International Committee of Medical Journal Editors*, [ICMJE, Mai 2023](#)), qui fait autorité dans ce domaine, et du [Bureau du droit d'auteur](#).

Critère	Premier ou co-premier auteur	Coauteur
<i>Approbation</i>	Approbation finale de la version à publier <i>À la fin du processus de révision, lorsque l'article est prêt à être intégré dans la revue</i>	Approbation de la version finale <i>À différentes étapes, y compris des révisions mineures ou majeures sur la dernière version du manuscrit</i>
<i>Imputabilité</i>	Engagement à assumer l'imputabilité pour tous les aspects de la recherche	Défense des grandes lignes du document et du contenu correspondant à sa contribution

Le [Bureau du droit d'auteur](#) définit les degrés de contribution de la façon suivante :

***Contribution substantielle**

Une contribution substantielle est une contribution à toutes les étapes du processus, un engagement actif, stable et marqué. Sans cette personne, l'article n'existe pas.

****Contribution significative**

Une contribution significative est une contribution ponctuelle importante dans l'œuvre à un moment donné. Elle pourrait être soit déterminante, soit le travail aurait été différent sans cet apport, mais la contribution est limitée à une étape précise. Par exemple : idée, analyse critique, conseils scientifiques, collecte et analyse des données, etc.

Les personnes qui ne satisfont pas à tous ces critères, mais qui **ont collaboré** à l'une de ces étapes doivent être mentionnées dans les remerciements de l'article.

Plusieurs types de contributions peuvent être reconnus, notamment :

- Administration du projet
- Analyse formelle
- Conceptualisation
- Curation des données
- Développement informatique
- Méthodologie
- Obtention du financement
- Recherche
- Révision, correction
- Supervision, etc.